



Problème d'obtention d'un certificat de divorce

Par **mohsine**, le **04/04/2011** à **20:53**

Bonjour,
j'étais marié d'une française ça fait 7ans et j'ai une petite fille âgée de 3ans. j'ai eu bcp de problème avec mon ex c'est pour ça qu'on été d'accord pour le divorce; après une séparation de corps. nous avons convenu de divorce officiellement à la cour. alors après la signature de tous les documents chez l'avocat et après sa déclaration à la cour. ce dernier a donné son accord pour le divorce après 5 mois (en juin 2010) mais le problème que je n'ai pas reçu le certificat de divorce jusqu'à mnt et je veux savoir combien de temps cela prend-il pour l'obtenir merci bcp

Par **mimi493**, le **04/04/2011** à **21:30**

Voyez ça avec votre avocat

Par **mohsine**, le **04/04/2011** à **23:52**

oui je sais mais il me répond tjrs après un mois après 15 jours et il ne me donne pas une date fixe c'est pour ça que je veux savoir normalement combien de temps prend-il

Par **mimi493**, le **05/04/2011** à **09:43**

Donc demandez copie du jugement auprès du greffe du TGI qui a émis le jugement de divorce. Déplacez-vous, ça sera rapide